

Synthèse de la séance PNR organisée par François Colson

par Nadine **Vivier**¹

2017 est l'année du 50^e anniversaire de la création des Parcs naturels régionaux (PNR). Elle est choisie par l'ONU comme « l'année internationale du tourisme durable pour le développement ».

Cette séance de l'AAF du mercredi 18 janvier 2017 vise à valoriser l'expérience française des PNR et à engager une réflexion sur les relations entre les démarches de protection du patrimoine naturel et le développement économique de ces territoires.

Depuis leur création par un décret du 1^{er} mars 1967 signé par le général De Gaulle lui-même, cette question de « la relation homme nature » a bien été au cœur même de l'action des Parcs, qui pour s'adapter à la diversité du territoire national, ont tous été l'œuvre d'une initiative et d'une démarche de projet des élus et des acteurs locaux.

Le contexte économique et social a profondément changé depuis les années 60. Aujourd'hui les 51 parcs reconnus avec 4 millions d'habitants représentent 15% du territoire national. Dans le cadre des missions qui leur sont confiées, ils expérimentent et montrent dans leur diversité que la protection de la nature est conciliable avec le développement des activités humaines sur leur territoire.

La séance a mis en lumière la nouveauté et la créativité des parcs tout au long de ce demi-siècle où ils ont attiré l'attention sur les grands problèmes et répondu aux interrogations de la société sur les relations homme-nature, l'agro-écologie. Ils ont ainsi su s'adapter à l'évolution de la société. Chacun des 51 PNR veut développer un territoire d'exception grâce à une charte négociée entre élus locaux et ayant obtenu une reconnaissance nationale. Ils ont su concilier protection de la nature et maintien de petites régions rurales bien vivantes économiquement, le tourisme durable étant une de ces ressources. Ils sont des médiateurs, des éducateurs et des facilitateurs qui expérimentent de multiples micro-actions proposées par des équipes spécialisées en concertation avec les habitants. Leur slogan « Une autre vie s'invente ici » résume ces qualités de créativité.

Certes les enjeux d'avenir sont de taille. Comment garder cette longueur d'avance qui fut la leur ? Le désir des régions qu'ils deviennent des techniciens au service de la biodiversité ne réduirait-il pas leurs missions ? Leur mode de gouvernance fondé sur la démocratie participative continuera-t-elle à être un atout ? Les débats à l'occasion des manifestations du cinquantenaire des PNR permettront peut-être de répondre à ces interrogations pour consolider et amplifier leur action largement reconnue à l'international.

¹ Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Professeur des Universités, Professeur d'histoire contemporaine, Université du Maine, Faculté des lettres et sciences humaines.